



Bac : avec le contrôle continu, la note injuste ?

La fin programmée des évaluations communes, dès la rentrée prochaine, fait remonter les oppositions entre les partisans d'une épreuve nationale et terminale et ceux d'un contrôle continu renforcé. Encore des changements pour le bac ? A y regarder de plus près, il s'agit plutôt d'un retour en arrière. En 2017, le programme du candidat Macron annonçait déjà la couleur du futur bac avec « quatre matières obligatoires à l'examen final [entre 8 et 9 épreuves sans les options facultatives, ndlr] et le reste en contrôle continu ». Dix mois plus tard, Jean-Michel Blanquer présentait la copie de sa réforme avec 60% d'épreuves terminales. Les 40% restants devaient être issus du contrôle continu mais, pour apaiser les oppositions syndicales, seulement 10% de son contenu reposait sur les notes du bulletin scolaire. Le reste, 30%, concernait des épreuves anticipées échelonnées entre la première et la terminale : les fameuses E3C devenues EC (avec histoire-géo, langues vivantes, sciences, EPS et une spécialité).

Ce lundi, Jean-Michel Blanquer a finalement annoncé, dès la rentrée prochaine, la fin de ces épreuves communes, qui avaient provoqué de gros remous lors de leur mise en place en 2020. Coup de bol pour le ministre, la crise sanitaire est passée par là, imposant, de fait, le contrôle continu en lieu et place des examens de juin. Cette année, il représente 82% de la note finale du bac et l'an dernier, 100%. Jean-Michel Blanquer s'appuie sur cette expérience pour mieux faire passer la pilule.

« Une promesse républicaine enterrée »

Cette suppression des évaluations communes est une « avancée » pour le SNPDEN, le principal syndicat des chefs d'établissement. « Qui de mieux qu'un enseignant qui suit ses élèves toute l'année pour évaluer leur niveau de compétence ? » interroge son secrétaire général, Bruno Bobkiewicz, favorable à un contrôle continu intégral. Le corps enseignant s'écharpe depuis le début sur la simplification du nouveau bac, entre les partisans du contrôle continu intégral (« une mesure de raison » selon le Sgen CFDT, syndicat minoritaire) et les adeptes, plus nombreux, d'un bac national et terminal, « une promesse républicaine enterrée par Jean-Michel Blanquer » selon le Snes-FSU. Le principal syndicat du secondaire estime que le contrôle continu « accroît les inégalités entre élèves et entre établissements ».

« Le but du bac est de se préparer aux épreuves en respectant les programmes, ajoute Jean-Rémi Girard, président du Snaic. En renforçant le contrôle continu, on prend le risque de s'adapter de plus en plus au fonctionnement local et donc de perdre en exigence » avec des programmes parfois bâclés et la crainte de voir des élèves associés à leur lycée d'origine. Autre inquiétude : celle d'une pression sur les notes, qui existe déjà avec Parcoursup : « Il y aura forcément de la pression de la part des parents, des élèves, des chefs d'établissement sur les profs pour que les notes ne soient pas trop basses et que les lycées ne perdent pas leur attractivité, assure le sociologue de l'éducation Pierre Merle. Mais s'il n'y a plus d'évaluations fiables, la sélection ne sera plus pertinente. »

Des notes variables selon les profs

Autre débat qui anime profs et chercheurs : les épreuves communes terminales sont-elles plus justes et donc plus fiables ? « Oui, répond Pierre Merle. Ces épreuves sont anonymes alors qu'en contrôle continu, les professeurs connaissent leurs élèves et ont des biais sociaux d'évaluation. Ils sont inconsciemment influencés par le statut des élèves, leur genre, leur origine sociale. » Et les notes seront, selon lui, forcément variables en fonction des profs, plus ou moins généreux, que les élèves auront face à



eux. «Même pour les épreuves nationales, il y a toujours un effet correcteur, rétorque Bruno Bobkiewicz. Ce n'est pas une garantie d'équité.» Le secrétaire général du SNPDEN reconnaît toutefois qu'il va falloir harmoniser la notation : «On va activer un conseil pédagogique sur ces sujets, promet-il. Cela passe par un travail sur des banques nationales de sujets, des corrections croisées [échanges de copies] ou encore des devoirs communs à plusieurs professeurs pour ne pas donner l'impression d'être "prof-dépendant".»

A lire aussi

TRIBUNE

Une énième réforme du bac aussi problématique que les précédentes

Tribunes 30 juin 2021 abonnés

Pour Claude Lelièvre, historien de l'éducation, les oppositions au renforcement du contrôle continu, «ne sont pas fondées». Son argument: les examens de l'enseignement supérieur, «100% en contrôle continu, sont pourtant des diplômes nationaux et personne n'y trouve rien à redire», remarque-t-il. Enfin, le contrôle continu a, selon lui, une incidence bien plus importante avant la terminale: «Aujourd'hui, 20% d'une classe d'âge ne va pas en terminale et ne passe donc pas le bac parce que ces jeunes ont été orientés vers d'autres voies par leurs professeurs qui se sont basés sur le contrôle continu. Il existe donc des inégalités bien plus importantes !»

